

Les relations entre le Canada et l'Union européenne

- L'Union européenne (UE) compte 15 États membres : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suède.
- L'UE est le deuxième partenaire commercial du Canada et l'un de ses principaux partenaires dans le domaine de l'investissement. Elle est l'un des acteurs importants dans les dossiers politiques et socioéconomiques internationaux.
- Outre leurs liens historiques et démographiques, le Canada et l'UE partagent les mêmes valeurs politiques démocratiques. Ils collaborent étroitement à la recherche de solutions aux problèmes mondiaux et ont un même intérêt dans la libéralisation du régime commercial mondial.
- Le Canada et l'UE ont conclu des accords de coopération dans une vaste gamme de secteurs.
- Depuis la signature de la Déclaration politique commune et du Plan d'action Canada-UE en 1996, les relations déjà étroites entre les deux parties se sont renforcées. Le Canada et l'UE tiennent des consultations à différents paliers, sur des questions comme les droits de la personne et la coopération nordique ainsi que certains dossiers économiques et commerciaux.
- Les premiers ministres et les ministres du Canada et des pays membres de l'UE se rencontrent régulièrement. Le Sommet Canada-UE a lieu tous les six mois de façon à coïncider avec le changement à la présidence de l'UE.
- Lors du sommet tenu à Ottawa en décembre 2000, le premier ministre du Canada et les leaders européens ont renouvelé l'Accord Canada-UE sur l'enseignement supérieur et la formation. De plus, ils ont adopté des déclarations conjointes portant sur la défense et la sécurité, la justice et les affaires intérieures, la coopération pour l'aide au développement et, enfin, sur un projet de navigation par satellite qui émettra des signaux de positionnement global (Galileo) d'ici 2007. Lors du sommet antérieur, tenu en juin 2000 à Lisbonne, les leaders ont émis des déclarations conjointes sur la consolidation de la paix et la prévention des conflits, ainsi que sur l'Organisation mondiale du commerce.
- Sur les plans politique et technique, le Canada et l'UE examinent régulièrement des questions politiques et régionales d'intérêt commun, entre autres les droits de la personne, les armes légères, la non-